

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AFSSI salue l'annonce du Plan Innovation Santé 2030 et souhaite contribuer activement à sa mise en œuvre

Lyon, le 16 juillet 2021 – L'annonce récente du plan visant à transformer la recherche et l'innovation en santé et à assurer la souveraineté de la France en recherche préclinique est un signal très positif donné à tous les acteurs de notre écosystème. En qualité de partenaire privilégié des programmes de R&D des sociétés de biotechnologie et de l'industrie pharmaceutique, l'AFSSI souhaite s'engager activement dans la mise en œuvre de ce plan.

Le 29 juin dernier, Le Président de la République a dévoilé le Plan Innovation Santé 2030 issu de la 9^{ème} édition du Conseil Stratégique des Industries de Santé (CSIS) avec l'ambition de faire de la France la 1^{ère} nation européenne innovante et souveraine en santé d'ici 2030. Un investissement de 7 milliards d'euros a été annoncé à cette occasion par Emmanuel Macron afin de redynamiser la recherche en santé et doter la France d'une politique industrielle forte en innovation médicale. Dans cette enveloppe, 1 milliard d'euros sera destiné à renforcer notre capacité de recherche biomédicale et tout particulièrement « assurer la souveraineté de la France en recherche préclinique ».

Pour Hugues Contamin, Président de l'AFSSI : « Ce plan massif d'investissement est une opportunité réelle pour l'ensemble des acteurs de l'innovation en Santé, dont les sociétés de Services et d'Innovation que représente l'AFSSI et de développer et faire vivre un écosystème dynamique d'innovation en France. Les savoirs faire de nos sociétés, déployés en réponse à la profonde mutation opérée depuis des années par l'industrie pharmaceutique externalisant une très grosse part de la recherche et du développement préclinique, sont restés trop longtemps méconnus des institutionnels et des donneurs d'ordre. C'est un plan majeur qui donne l'occasion de mettre en lumière les expertises de nos sociétés qui coconstruisent et mettent en œuvre les projets d'innovation portés par les sociétés de biotechnologie, les industriels du secteur de la pharma et certains laboratoires académiques en France. Ce plan Innovation Santé constituera également un moyen d'accélérer le développement économique de nos sociétés, créatrices de nombreux emplois qualifiés, en France. Le soutien financier et l'ambition d'animation de l'écosystème de l'innovation de ce plan contribueront assurément à l'attractivité de la France et à sa souveraineté en matière de recherche et de développement des produits de santé ».

Dans l'objectif de penser dès aujourd'hui au modèle d'innovation et de compétitivité vertueux de demain, l'AFSSI se tient à la disposition des différentes instances, dont le CSIS, et se mobilise pour contribuer activement à la réalisation de ce plan ambitieux. Il s'agit d'une **occasion unique de replacer les acteurs privés de la recherche préclinique et clinique au cœur de cette stratégie**, et d'impliquer ce maillon clé sans lequel beaucoup d'innovations ne seraient pas possibles. Il s'agit également d'une opportunité de pérenniser et développer ce vivier d'emplois qualifiés et non délocalisables, en le mettant au service de cette grande ambition nationale.

Les entreprises et les entrepreneurs de l'AFSSI portent l'innovation au quotidien. Ils sont souvent incontournables pour permettre le développement de programmes de R&D complexes, font vivre le tissu local et travaillent en partenariat avec les biotechs, les pharmas et le monde académique. La place des sociétés de services innovants dans les enjeux de compétitivité et de souveraineté nationale est indéniable. Pour toutes ces raisons, notre contribution apparaît essentielle au développement et à la production des médicaments.

A propos de l'AFSSI

LES ENTREPRISES PARTENAIRES DE VOTRE R&D

L'AFSSI, l'Association Française des Sociétés de Services et d'Innovation pour les Sciences de la Vie, fédère les sociétés françaises de services et d'innovation technologique dans le domaine stratégique des Sciences du Vivant. L'AFSSI regroupe tous les secteurs de la biotechnologie, chimie, environnement, cosmétologie, agroalimentaire, bioinformatique, et inclut le diagnostic et les essais cliniques (300 sociétés potentielles en France, 1 milliard de chiffre d'affaires, plus de 10 000 emplois). L'AFSSI est aujourd'hui reconnue comme le 1^{er} Centre de Recherche français en Santé et le porte-parole des entreprises innovantes basées sur des modèles économiques mixtes « services- technologie » et ancrées dans une démarche entrepreneuriale pragmatique. animateurs clés de l'innovation dans le domaine des sciences du vivant, des entrepreneurs opérateurs de R&D porteurs de projets matures se sont organisés dès 2012 au sein de l'AFSSI pour une meilleure prise en considération de leurs problématiques de croissance afin que la filière et ses membres, dans leur ensemble, gagnent en ampleur et en compétitivité. L'AFSSI complète la représentation des acteurs dans l'écosystème de l'Innovation en Sciences de la Vie et compte déjà près de 130 sociétés membres et sympathisants. C'est un acteur majeur du développement de médicaments et de la bioproduction.

2012-2022 : L'AFSSI fête ses 10 ans en 2022.

www.afssi.fr

Rendez-vous sur nos AFSSI Connexions, les 28/29 septembre prochains (les journées de la R&D partenariale en Santé) pour des tables-rondes qui traiteront des thématiques de souveraineté et de collaboration. www.afssi-connexions.fr

CONTACT PRESSE

Yohan GROSJEAN, *Directeur des opérations* 06 86 16 99 89 – ygrosjean@afssi.fr

PARTENAIRES EXPERTS AFSSI

